

*Accès depuis Chiché : suivre la D 177 vers Clessé et, à 2 km, tourner à droite vers Nantilly.*



Poursuivre par le chemin  
empierre qui longe **le vallon**  
**zard**. A 1 km, **une belle**  
**erelle en pierre** permet de  
uisseau de l'**Cléssé**



**De la modeste chapelle rurale de Nantilly**, partez en direction de Chiché ; une petite route monte très légèrement et conduit au bosquet de la Belle-toile, commandé de Chiché. Tourner à droite et suivre la lisière sur 150 m puis de nouveau à droite. Au carrefour situé 200 m plus loin, suivre le chemin le plus à gauche et atteindre une petite route.



Plus loin, le large chemin empierré perd 40 m d'altitude dans le **vallon de l'Yaff** - point de vue, affleurements rocheux, omniprésence de l'élevage ovin.



 Traverser prudemment la D 177 et gagner le hameau de Rochavelle ; la randonnée s'élève de 30 m pour rejoindre le gros village de Laubreçais par des chemins creux.



aubreçais qui dépend de Clessé est mentionné dès 1140 (Paganus de oberzai) sur un document du cartulaire de l'Absie, puis l'Obersay en 405 et l'Oubressay en 1437. Le hameau est aujourd'hui connu par l'exploitation de ses carrières de diorite. Noter la variété des roches dans les murs des bâtiments : ombres (amphibolite, diorite) ou oses (granite, pegmatite, aplite).



**Descendre vers la petite chapelle Imbert** en notant de nombreux puits alentour. Après quelques mètres sur la D 177 (route de Chiché), engager sur le chemin du Pizard - nciennement, voie entre Parthenay et ressieu.



150 mètres sur ce chemin, une variante non balisée de 4 km commence sur la gauche. Elle emprunte des chemins creux très caractéristiques et traverse le pittoresque village de la Basse Roche. Près de la Maison neuve, l'altitude de 188 m offre une vue panoramique : antenne d'Amailoux, clocher de Faye Abbesse ...

*Attention, par fortes pluies, la passerelle peut être impraticable ! Une variante non balisée de la Ménaudière au Moulin Breton puis tournant à gauche vers le pont sur le Thouaret retrouve le chemin qui monte à Nantilly.*



Au hameau, tourner de suite à droite sur, un chemin ombragé qui longe l'autre rive du Thouaret. Virer à gauche pour une longue montée vers Nantilly.



## Traversée de route

Code du Balisage



 *Changez de direction*



*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- des vallonements et chemins creux caractéristiques du bocage ;
  - les chapelles rurales de Nantilly et de Laubreçais ;
  - les vallons du Prizard ;
  - la vallée du Thouaret et de ses affluents ;
  - une belle passerelle de pierre ;

Ici s'enracine la légende de saint Mérault, légende constitutive du bourg de Boismé au VI<sup>e</sup> siècle. Ce moine de l'abbaye d'Ension (Saint-Jouin-de-Marnes) et fondateur de la paroisse de Boismé eut, selon la légende, maille à partir sur cette passerelle avec son collègue saint Martin de Chiché. Ce dernier, s'enflammant, lui trancha net la tête. A cela ne tienne, Mérault revient rapidement à Boismé, sa tête sous le bras, la plonge dans une fontaine miraculeuse et retrouve tous ses moyens physiques pour continuer jusqu'à sa mort son oeuvre de moine défricheur.

- le moulin des Guitterières ;
- le site naturel du Haut Gourneau ;
- ...et peut-être l'ombre de Mérault.

*Bonne randonnée...*

*...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres [www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*  
Tél. 05 49 06 77 65



## Le Prizard

*Autour des ruisseaux de Clessé et du Thouaret, le paysage typique du Bocage avec ses vallonements et ses chemins creux s'enrichit de la légende de Saint-Mérault, fondateur de la paroisse de Boismé.*

Accès : 15 km au sud-est de Bressuire  
4 km au sud-ouest de Chiché par la D 177

Départ : chapelle de Nantilly

Distance : 12 km (ou 15,5 km)

Durée : 3 h (ou 4 h)

Balisage : jaune

**Rando pédestre**  
*en Deux-Sèvres*